



Agir

Les principes et facteurs favorisants

- Tous les adultes **travaillent ensemble** sur le parcours et le suivi de l'élève : pour construire des références communes ;
- Les parents **connaissent le cadre éducatif** et pédagogique, explicité par l'équipe éducative : pour favoriser la confiance, pour lever les peurs ;
- Chaque enfant doit se **sentir protégé** et porté dans ses apprentissages par tous les adultes ;
- La construction d'une **alliance** pour la réussite éducative entre professionnels, parents et enfants constitue un enjeu majeur ;
- La coéducation comporte en elle-même la notion de **collectif**. Les parents doivent pouvoir échanger entre eux, dans un esprit de solidarité, et avec les membres de la communauté éducative ;
- La **participation** des parents à l'action éducative est déterminante pour la réussite des élèves, en particulier des plus fragiles ;
- Les **représentations mutuelles** des parents et des personnels de l'école sont parfois faussées ;
- Les échanges parents professionnels dans le cadre de formation communes permet de **lever les malentendus** (exemple des ateliers de croisement des savoirs ATD Quart monde et les universités populaires de parents) ;
- Les **actions de soutien et d'accompagnement** de la parentalité permettent aux parents d'échanger et de répondre à leurs préoccupations.

Les principes suivant peuvent se décliner de la manière suivante, dans ces actions et pratiques favorables à l'engagement, la coopération et la motivation, **dans l'établissement, dans la classe et avec l'élève.**

Dans l'établissement

- Assurer des séances d'informations pour les parents avec les partenaires locaux (associations de parents) dans des lieux où l'on touche le maximum de parents (bibliothèque, centre social...);
- S'adjoindre les compétences de traducteurs quand cela est nécessaire ;
- Inviter les parents à participer aux événements organisés par l'établissement mettant en valeur tous les talents, journée du sport, événements musicaux et culturels ;
- Accueillir tout nouvel élève arrivant ainsi que sa famille par un livret de bienvenue, éventuellement multilingue et des informations précises leur permettant d'intégrer la communauté éducative ;
- Proposer aux parents le choix parmi un éventail de possibilités pour leur participation effective à la vie de l'établissement – par exemple, en prenant part à une journée des parents dans la classe, à l'organisation d'un pique nique ou d'une sortie ;
- Travailler sur une démarche d'inclusion de toutes les familles, en prêtant attention à une représentation de tous les parents à toutes les occasions ;
- Associer les parents et leurs représentants à la rédaction de documents de communication (par exemple : note aux familles pour les élections) ;
- Proposer des services aux familles à travers les espaces numériques de travail ;



- Organiser, au-delà des rencontres institutionnelles, des réunions sur le fonctionnement de l'établissement ;
- Favoriser la mise à disposition « d'espaces parents » dédiés aux rencontres individuelles et collectives ;
- Participer à des rencontres avec les parents à l'extérieur de l'établissement (en lien avec les associations ...)
- Mettre en place des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté inter degrés pour faciliter les liens entre l'école primaire, le collège et le lycée ;
- Tisser des liens avec les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAPP) pour le soutien à la parentalité ;
- Informer sur les recours possibles à des personnes ressources dans l'établissement ou l'environnement.

Dans la classe

- Utiliser tous les moyens de communication (mail, téléphone, site web de l'école) pour informer les parents sur le projet d'établissement et les apprentissages des enfants ;
- Communiquer, par exemple, avec la famille lorsqu'un élève confronté à des difficultés a réussi à franchir un palier d'apprentissage ;
- Donner aux parents des conseils et des indications de méthode pour accompagner la scolarité de leur enfant ;
- Inviter les parents sur la base du volontariat pour lire des histoires ou pour aider à superviser des apprentissages ;
- Organiser l'entraide afin que les parents arrivant soient informés sur les attendus de l'établissement, du système scolaire ;
- Valoriser les actions des parents en faveur de la scolarité de leurs enfants ;
- Réaliser des entretiens tripartites (enseignants, enfants, parents) sur les objectifs d'apprentissages, afin de les expliciter, ainsi que sur les progrès accomplis.

Avec l'élève

- Etablir des canaux et processus de communication qui permettent aux parents de se sentir à l'aise pour contacter les enseignant sous la direction si l'enfant éprouve des difficultés ;
- Créer un bulletin ou s'assurer en partenariat que toutes les informations relatives au bien être, à la santé des enfants, soient accessibles aux familles ;
- S'assurer que la bibliothèque de l'établissement ou le CDI propose du matériel à destination des parents et des enfants sur les relations parents-enfants, sur la santé ou encore sur la prévention des violences et du harcèlement, y compris de la documentation en différentes langues si nécessaire.